

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école

Marie-Derome – Le mercredi 18 juin 2025

Numéro de la résolution ou annotation

Province de Québec Centre de services scolaires des Hautes-Rivières École Marie-Derome

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenu le mercredi 18 juin à 18h30, école Marie-Derome

Étaient présents :

Madame Gabrielle Provost, parent

Madame Geneviève Vivier-Hamel parent

Madame Katya Blais, parent

Madame Nicole Boisvert, parent

Madame Karol Ann Fortin, parent

Madame Isabelle Trahan, enseignante

Madame Céline Guérin, enseignante

Madame Émilie Charest, du personnel de soutien

Madame Stéphanie Côté, directrice

Madame Stéphanie Beaudoin, service de garde

Madame Isabelle Teasdale, parent

Était absente :

Madame Ingrid Boucher, enseignante Monsieur Jérémy Fleury, parent et membre de la communauté

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance à 18h38.

CÉ2025-06-18-045

Madame Gabrielle Provost accueille les membres et ouvre la séance du dernier conseil de l'année. Elle remercie et souhaite souligner la participation de Mme Céline qui prend sa retraite.

2. Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour. Madame Stéphanie Côté demande à ce que nous ajoutions au point 6. c. 2.,

CÉ2025-06-18-46

Le point g : album de finissants

Le point h : jeux gonflables pour la fête champêtre

Et que nous ajoutions au point 7,



Le point c : changement de dates des journées pédagogiques mobiles pour l'année scolaire 2025-2026.

Il est proposé par Madame Isabelle Trahan

Que l'ordre du jour soit adopté

CÉ2025-06-18-46 Secondé par madame Madame Émilie Charest

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 26 mai 2025

Lecture du procès-verbal, les coquilles ont été corrigées.

Il est proposé par Madame Katya Blais

Secondé par Madame Isabelle Teasdale

Que le procès-verbal soit :

Adopté à l'unanimité.

4. Correspondance

Aucune correspondance reçue.

5. Parole au public

Aucun point par le public.

6. Adoption

a. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation incluant l'intimidation ou les violences basées sur des motifs liés notamment à la couleur et à l'origine ethnique ou nationale.



CÉ2025-06-18-47

Madame Stéphanie Côté explique que nous avons reçu un nouveau canevas du plan de lutte incluant l'intimidation et les violences basées sur des motifs liés notamment à la couleur et à l'origine ethnique ou nationale. Le document a été envoyé en consultation à l'ensemble des membres du personnel. Les activités que nous avons réalisées cette année ont été ajoutées.

Il est proposé par Madame Céline Guérin

Secondé par Madame Isabelle Trahan

Que le plan de lutte soit :

Adopté à l'unanimité.

b. Budget initial

Madame Stéphanie Côté présente le budget initial pour la prochaine année scolaire. Elle explique la situation financière, elle présente le budget qui est en équilibre. Elle demande à la présidente, madame Gabrielle Provost de lire la résolution du conseil d'établissement.

Il est proposé par Madame Stéphanie Beaudoin

Secondé par Madame Émilie Charest

Que le soit :

Adopté à l'unanimité.

CÉ2025-06-18-49

CÉ2025-06-18-48

c. Transfert du fonds à destination spéciale

1- Montant de 10 000\$ reçu de la Fondation Desjardins pour l'achat de matériel pour nos élèves pour un montant de 8 857,62\$

Madame Stéphanie Côté demande aux membres du conseil d'établissement d'adopter le transfert du fonds à destination spéciale vers le budget école dans les comptes budgétaires où la dépense a été faite.



Il est proposé par Madame Nicole Boisvert

Secondé par Madame Katya Blais

Que le transfert du fond à destination spéciale soit :

Adopté à l'unanimité

2- Activités pour les élèves

Madame Stéphanie Côté demande aux membres du conseil d'établissement d'adopter le transfert du fonds à destination spéciale vers le budget école pour les sorties faites par nos élèves :

- a. La Ronde pour nos élèves de 5^e et 6^e année pour un montant approximatif de 8679,46\$
- b. L'Estacade pour nos élèves de la maternelle à la 2^e année pour un montant approximatif de 5341,99\$.
- c. Le CEPSUM pour nos élèves de la 4^e année pour un montant approximatif de 1957,31\$
- d. Le Ranch Massawippi pour nos élèves de la 3^e année pour un montant approximatif de 2765,15\$.
- e. Le Parc Ekilib, lors de la journée spéciale en début d'année pour tous les élèves, pour un montant approximatif de 1379,70\$
- f. La bibitte mobile pour nos élèves de la maternelle pour un montant approximatif de 603,62\$.
- g. L'album de nos finissants de 6^e année pour un montant approximatif de 1075\$.
- h. Les frais pour la location des jeux gonflables pour la fête Champêtre environ 3187,39\$

Il est proposé par Madame Karol-Ann Fortin

Secondé par Madame Geneviève Vivier-Hamel

Que le transfert du fond à destination spéciale pour les sorties énumérées soit :

Adopté à l'unanimité

CÉ2025-06-18-50



7. Approbation

a. Compagnie de photos pour l'année scolaire 2025-2026

Madame Stéphanie Côté a reçu les informations concernant les différentes compagnies de photographies scolaires. Aucune des compagnies que les membres du conseil d'établissement avaient ciblées n'a de disponibilité pour la prochaine année scolaire. Nous devrons faire les démarches en début d'année scolaire 2025-2026 pour l'année scolaire 2026-2027.

b. Liste des effets scolaires pour les élèves de la 5^e année.

CÉ2025-06-18-51

Madame Stéphanie Côté explique aux membres du conseil d'établissement que nous n'aurons pas de groupe multi pour la prochaine année scolaire. Des modifications ont été apportées à la liste des groupes 311 et 312, un cahier d'apprentissages a été retiré. Pour le groupe 313, l'enseignante désire utiliser des cahiers d'apprentissages.

Il est proposé par Madame Gabrielle Provost

Secondé par Madame Isabelle Teasdale

Que les listes d'effets scolaires pour les élèves de la cinquième année soient:

Approuvé à l'unanimité.

c. Changement de dates pour la deuxième journée pédagogique mobile pour l'année scolaire 2025-2026.

Madame Stéphanie Côté demande aux membres du conseil d'établissement d'adopter que la deuxième journée pédagogique mobile soit le 15 juin 2026 au lieu du 29 mai 2026.

Il est proposé par Madame Gabrielle Provost

Secondé par Madame Stéphanie Beaudoin

Que la deuxième journée pédagogique soit le 15 juin 2026 :

CÉ2025-06-18-52



Approuvé à l'unanimité

8. Informations

a. Rapport annuel de l'établissement

Madame Stéphanie Côté demande aux membres du conseil d'établissement de lui faire parvenir les coups de cœur qu'ils ont eu pour l'école. Par la suite, madame Stéphanie Côté fera en collaboration avec madame Gabrielle Provost, présidente, le rapport annuel de l'établissement qui sera approuvé à la première rencontre du conseil d'établissement de l'année scolaire 2025-2026.

b. Transferts d'élèves

Madame Stéphanie Côté mentionne que nous avons dû faire le transfert de 27 élèves de la maternelle, 5 transferts en 1ère année et 1 transfert en 3e année, nous n'avons pas eu à faire de transfert en 2e.

c. Bonjour l'école

Madame Stéphanie Côté mentionne aux membres du conseil d'établissement que notre activité du « Bonjour l'école » s'est bien déroulée et que le fait d'avoir fait les transferts auparavant a permis d'avoir moins d'élèves et d'offrir une visite de qualité aux parents. Nous avions plusieurs partenaires qui étaient présents : le mouvement SEM, L'Ancre, l'infirmière scolaire, Famille à Cœur, l'OPP et les camps de jour de la ville de St-Jean-sur-Richelieu

d. Assemblée générale des parents

Madame Stéphanie Côté mentionne aux membres du conseil d'établissement que l'assemblée générale des parents sera le 27 août 2025 à 19h. Elle indique que des documents seront acheminés à l'ensemble des parents, préalablement, pour



leur expliquer les mandats du conseil d'établissement ainsi que ceux de l'organisme participatif des parents.

e. Soirée des finissants

Madame Stéphanie Côté mentionne que l'activité des finissants fut un grand succès. Les élèves ont grandement apprécié et nous remercions les parents bénévoles pour ce bel événement.

f. Évaluations ministérielles

Madame Stéphanie Côté mentionne aux membres du conseil d'établissement que les évaluations ministérielles se sont bien déroulées.

9. Mot de la présidente

Madame Gabrielle Provost demande si nous avons la possibilité d'acheter davantage de support à vélos. Pour l'instant, madame Stéphanie Côté, mentionne que si nous désirons faire l'achat de support à vélos, nous devrons le faire avec l'argent disponible dans le fonds à destination spéciale, étant donné les restrictions budgétaires. (Projet Desjardins)

10. Mot de la direction

Madame Stéphanie Côté remercie les membres du conseil pour leur implication au sein de l'école. Elle mentionne que la bibliothèque aura le nom Bibliothèque Céline Guérin.

11. Mot des enseignant(e)s

Madame Céline Guérin est très contente et a beaucoup de difficulté à recevoir que la bibliothèque porte son nom. Nous la citons : « Je ne peux pas croire que cela fait 31 ans que je suis à Marie-Derome et c'est un privilège et prendre ma retraite a été la décision la plus lourde à prendre. J'ai un peu le vertige, mais j'ai hâte de profiter. Merci à tous et c'est un réel plaisir d'avoir fait partie dans cette magnifique école. » Madame Isabelle Trahan, fin d'année chargée avec bonjour l'école. La météo était bien puisque ce n'est pas trop chaud. Les activités étaient super et il nous reste 3 dodos.



12. Mot de la représentante des professionnels

Aucun membre des professionnels.

13. Mot du service de garde en milieu scolaire.

Madame Stéphanie Beaudoin tient a remercier son équipe, ainsi que l'équipe école pour la magnifique année. Un merci spécial pour madame Nicole Boisvert qui nous quitte cette année.

CÉ2025-06-18-53

14. Mot de la représentante des employés de soutien

Madame Émilie Charest mentionne que l'équipe n'a pas vu venir la fin de l'année arriver. Je suis de retour et très heureuse. Le gros du travail arrive pour les concierges, le ménage d'été est très intense et ils le font extrêmement bien. Monsieur Dominic Gosselin est un excellent concierge ainsi que le concierge de soir.

15. Mot du délégué au comité de parents.

Madame Geneviève Vivier-Hamel mentionne que lors de la dernière rencontre le comité a partagé le site web, parcours qualifiants du centre de services scolaire. C'est très intéressant et permet aux parents de voir le parcours de son enfant. Démontrer que les enfants peuvent avoir d'autres options pour leurs diplomations. Avec des données de Mozaik, ils veulent prendre le pouls et essayer de comprendre pourquoi le décrochage scolaire soit moins élevé. Plan de sécurité routière est mis en place au municipal.

16. Mot du délégué de l'OPP

L'OPP est prête pour la fête Champêtre.

17 Varia

Merci pour le lunch, nous avons eu un très bon service et c'était excellent. C'est très agréable d'avoir choisi une compagnie locale.



18 Levée de l'assemblée

À 20:18, Madame Katya Blais propose la levée de la séance.

Secondée par Madame Céline Guérin.

Adoptée à l'unanimité.